



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Française contre les Myopathies (AFM)

Association reconnue d'utilité publique

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
Association Française contre les Myopathies (AFM)
Association reconnue d'utilité publique
47-83 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris
Ce rapport contient 44 pages
Référence : JL/GR/KD



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Française contre les Myopathies (AFM) Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 47-83 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Le chapitre 5 de l'annexe expose les méthodes d'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 15 mai 2017

KPMG Audit Paris et Centre



Jacky Lintignat
Associé

Bilan

Exercices 2016 et 2015
en Euros

Actif	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	
		Provisions		
	2016	2016	2016	2015
Actif immobilisé	141 455 983	50 501 300	90 954 683	69 511 010
Immobilisations incorporelles	3 362 894	1 838 181	1 524 713	1 464 047
Brevets	342 062	79 675	262 387	228 904
Logiciels	3 010 092	1 758 506	1 251 586	1 042 308
Immobilisations en cours	10 740	0	10 740	192 835
Immobilisations corporelles	54 025 295	39 070 818	14 954 477	16 252 703
Terrains	1 583 676	0	1 583 676	1 583 676
Constructions	41 053 749	28 588 039	12 465 710	13 597 888
Installations, matériel & outillage	4 161 673	3 911 917	249 756	316 441
Matériel et mobilier	3 760 060	3 352 474	407 586	473 541
Matériel de transport	663 783	623 207	40 576	59 518
Autres immobilisations	2 727 221	2 595 181	132 040	180 732
Immobilisations en cours	75 133	0	75 133	40 906
Immobilisations financières	84 067 794	9 592 301	74 475 493	51 794 260
Participations	2 704 944	379 623	2 325 321	2 455 393
Créances rattachées à des participations	11 500 016	0	11 500 016	0
Autres titres immobilisés				
Activités de portefeuille	58 525 801	0	58 525 801	47 260 669
Autres titres	0	0	0	0
Prêts	1 914 570	716 257	1 198 313	965 498
Dépôts et cautionnements	181 453	0	181 453	182 374
Avances	9 241 010	8 496 421	744 589	930 326
Actif circulant	144 765 437	754 597	144 010 840	173 104 869
Stocks	565	0	565	2 153
Redevables et comptes rattachés	25 378 999	11 882	25 367 117	26 183 416
Créances diverses	4 036 841	737 137	3 299 704	3 468 723
Valeurs mobilières de placement	29 015 296	5 578	29 009 718	66 078 168
Disponibilités	85 961 281	0	85 961 281	77 142 256
Charges constatées d'avance	304 622	0	304 622	230 153
Legs et Donations en cours de réalisation	67 833	0	67 833	0
Total actif	286 221 420	51 255 897	234 965 523	242 615 878
ENGAGEMENTS RECUS			-	-
Legs nets à réaliser			9 773 237	9 021 627
Legs acceptés par les organes statutairement compétents			0	0
Legs acceptés par l'organisme de tutelle			9 773 237	9 021 627

Bilan

Exercices 2016 et 2015

en Euros

Passif	2016	2015
Fonds associatifs et réserves	69 376 376	65 713 946
Fonds propres		
Fonds Associatifs sans droit de reprise	936 263	936 263
Réserves	25 112 922	25 192 256
Report à Nouveau	34 785 691	4 006 354
Résultat de l'exercice	3 875 118	30 792 490
Subventions d'investissement	3 597 958	3 810 715
Provisions réglementées	1 434 701	1 434 632
Autres fonds propres		
Résultat sous contrôle de tiers financeur	-366 277	-458 763
Provisions pour charges	5 006 469	4 429 471
Provisions pour risques	697 821	559 860
provisions pour charges	4 308 648	3 869 611
Fonds dédiés	134 569 337	139 656 501
Fonds dédiés (hors legs affectés)	134 379 720	139 493 882
Fonds dédiés sur legs affectés	189 617	162 619
Dettes	26 013 341	32 674 403
Emprunts et dettes financières diverses	0	2 287
Avances et acomptes reçus	61 776	39 311
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 175 651	8 965 250
Dettes fiscales et sociales	7 474 503	7 754 428
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	127 352	221 047
Subventions à payer	9 883 215	14 404 100
Autres dettes	1 285 184	1 283 866
Produits constatés d'avance	5 660	4 115
Comptes transitoires ou d'attente	0	141 557
Legs et donations en cours de réalisation	0	141 557
Total passif	234 965 523	242 615 878
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements donnés	20 368 421	28 534 141

Compte de résultat

Exercices 2016 et 2015 en euros

	2016	2015
Produits d'exploitation		
Prestations de service	2 685 378	2 402 976
Produits de séjour	7 655 219	7 699 508
Production immobilisée		
Subventions	907 653	1 009 395
Dons et mécénat	92 815 638	94 590 262
Legs	6 691 697	4 291 970
Autres produits	1 307 712	1 878 050
Reprises sur provisions & amortissements	694 440	621 560
Transfert de charges d'exploitation	523 973	658 063
{1} Total des produits d'exploitation	113 281 711	113 151 783
Charges d'exploitation		
Achats	2 341 563	2 540 730
Services extérieurs	8 031 498	8 212 011
Autres services extérieurs	10 997 578	11 231 757
Impôts, taxes et versements assimilés	3 695 608	3 522 039
Charges de personnel	32 622 785	32 409 178
Contributions financières et autres charges	56 531 485	61 875 797
Dotations aux amortissements	1 851 297	1 995 415
Dotations aux provisions diverses	1 229 565	1 209 343
{2} Total des charges d'exploitation	117 301 380	122 996 271
Résultat d'exploitation {1} - {2}	-4 019 669	-9 844 487
Produits financiers		
Revenus de Participations		
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Revenus des autres intérêts et produits assimilés	1 145 071	1 834 002
Reprises sur provisions	1 500 341	760 038
Différences positives de changes	373	33 176
Produits nets sur cessions des VMP	191 698	88 724
{3} Total des produits financiers	2 837 483	2 715 941
Charges financières		
Dotations aux amortissements & provisions	830 517	617 026
Intérêts et charges assimilées	23	119
Différences négatives de change	147	6
Charges nettes sur cessions de VMP		
{4} Total des charges financières	830 687	617 150
Résultat financier {3} - {4}	2 006 796	2 098 791
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	327 924	205 972
Sur opérations en capital	823 123	46 952 517
Reprises sur provisions et transfert de charges	19 874	32 082
{5} Total des produits exceptionnels	1 170 921	47 190 571
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements et provisions	22 827	42 178
Sur opérations de gestion	80 674	56 181
Sur opérations de capital	140 000	3 392 436
{6} Total des charges exceptionnelles	243 501	3 490 795
Résultat exceptionnel {5} - {6}	927 420	43 699 776
Impôt sur les sociétés	126 593	181 532
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	98 301 753	92 997 373
Engagements à réaliser sur ressources affectées	93 214 589	97 977 431
Total des produits	215 591 867	256 055 668
Total des charges	211 716 749	225 263 179
Résultat de l'exercice	3 875 118	30 792 490

ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES
MYOPATHIES

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos
le 31 décembre 2016
Montants exprimés en euros

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Événements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2.1	Présentation des comptes	3
1.2.2	Méthode générale	3
2	Informations relatives au bilan	5
2.1	Actif	5
2.1.1	Tableau des immobilisations	5
2.1.2	Tableau des amortissements et des dépréciations sur immobilisations	6
2.1.3	Immobilisations incorporelles	6
2.1.4	Immobilisations corporelles	7
2.1.5	Immobilisations financières	8
2.1.6	Actif circulant	12
2.1.7	Créances	12
2.1.8	Produits à recevoir	12
2.1.9	Valeurs mobilières de placement	13
2.1.10	Disponibilités	14
2.1.11	Charges constatées d'avances	14
2.2	Passif	14
2.2.1	Fonds associatifs	14
2.2.2	Amortissements dérogatoires	14
2.2.3	Provisions pour risques et charges	15
2.2.4	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	16
2.2.5	Etat des dettes	17
2.2.6	Charges à payer	17
2.2.7	Produits constatés d'avance	18
3	Informations relatives au compte de résultat	19
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	19
3.2	Ventilation de l'effectif moyen annuel	20
3.3	Contributions volontaires en nature	20
3.4	Impôt	21
3.5	Résultat d'exploitation	21
3.6	Résultat financier	21
3.7	Résultat exceptionnel	22
4	Autres informations	23

4.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	23
4.2	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	23
4.3	Tableau des engagements hors bilans des legs	23
4.4	Tableau de suivi des legs et donations	24
4.5	Engagements hors bilan donnés	24
4.5.1	Emprunt auprès des organismes bancaires	24
4.6	Honoraires des commissaires aux comptes	25
5	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	26
5.1	Tableau du compte d'emploi des ressources	26
5.2	Méthode d'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources	28
5.2.1	Définition des missions sociales de l'Association	28
5.2.2	Définition des ressources issues de la générosité publique	28
5.2.3	Evaluation des contributions volontaires en nature	29
5.2.4	Principes d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois	29
5.2.5	Détermination de la variation des fonds dédiés collectés auprès du public	30
5.2.6	Tableaux de présentation des emplois et des ressources du CER par nature de comptes	31
5.2.7	Principes d'affectation des emplois	33
5.2.8	Commentaire explicatif sur le total général des ressources	34
5.3	Notes sur les emplois	35
5.3.1	Missions sociales	35
5.3.2	Frais de recherche de fonds	35
5.3.3	Frais de fonctionnement	36
5.3.4	Chiffres-clés de notre communication financière	36

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Au cours de l'exercice, l'AFM-Téléthon et le fonds SPI, géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, ont créé la société YposKesi, le premier acteur industriel pharmaceutique français dédié au développement et à la production de médicaments de thérapies génique et cellulaire pour les maladies rares.

Située à Evry, cette plateforme industrielle, effective depuis le 2 novembre 2016, est constituée de 130 experts de la bioproduction et dotée d'un premier bâtiment de production de 5 000 m² (anciennement Généthon Bioprod). Elle vise le leadership européen et, à cet effet, concentrera, en 2021, près de 300 ingénieurs, pharmaciens, techniciens et experts sur trois bâtiments de production totalisant 13 000 m². Les premiers lots thérapeutiques produits par cette plateforme sont des lots de thérapie génique pour des maladies du muscle, du sang et du système immunitaire.

L'AFM-Téléthon apportera 37,5 M€ à ce projet et Bpifrance 84 M€ d'ici 2022. En 2016, l'AFM-Téléthon a déjà versé 11,5 M€ via H-MRB, une société créée en 2016 par l'AFM-Téléthon, Généthon et CECS (Centre d'Etude des cellules souches/Istem). Cette société a pour objet de valoriser les contributions financières et en savoir-faire, expertises et capacités de production de l'AFM-Téléthon et ses laboratoires afin d'être l'actionnaire majoritaire et de détenir les titres d'YposKesi, aux côtés de Bpifrance.

Au 31 décembre 2016, l'AFM-Téléthon détient 30 actions de H-MRB. Les 11,5 M€ versés par l'Association à la H-MRB au cours de l'exercice, traités comme avance en compte courant et enregistrés en créances rattachées à des participations, sont destinés à permettre à l'AFM-Téléthon de souscrire à une augmentation de capital de H-MRB en 2017.

l'AFM-Téléthon a soumis à l'Administration fiscale une demande d'interprétation concernant l'affectation au secteur non lucratif du produit de la cession de la licence de la société Trophos (intervenue en 2015). A la date d'arrêté des comptes, l'Administration fiscale n'a pas encore pris de position.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe (qui comprend le compte d'emploi annuel des ressources).

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 abrogeant le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

Comme chaque année, les ressources issues de la collecte du Téléthon, encaissées ou facturées jusqu'au dernier jour ouvré du mois de février de l'exercice suivant, sont enregistrées en produit dans les comptes de l'exercice.

De la même manière, des dépenses relatives au Téléthon organisé au cours de l'exercice, qui ont été facturées jusqu'au dernier jour ouvré du mois de février de l'exercice suivant, sont enregistrées en charges dans les comptes de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations (En milliers d'euros)

Rubriques	Valeur Brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute à la clôture de l'exercice
		Acquisitions	Activation d'immobilisation en cours	Sortie	Virement de compte à compte	
Immobilisations incorporelles	3 001	362	188	188	-	3 363
Immobilisations corporelles	53 808	254		37	-	54 025
Immobilisations financières	62 156	23 844		1 933	-	84 067
TOTAL	118 965	24 460	188	2 158	-	141 455

Situation du patrimoine au 31 décembre 2016 :

- Bâtiments de l'AFM-Téléthon à Evry (91),
- Locaux du service régional à Paris (75)
- Lieux d'accueil adaptés pour les familles : appartement à Paris (75), maison d'Etiolles (91), maison de vacances La Hamonais à Trégueux (22),
- Terrain situé à Saint Lupicin (39) où a été créé le Villages Répit Familles Les Cizes,
- Pôle Yolaine de Kepper à Saint-Georges-sur-Loire (49) : établissement de soins, Village Répit Familles La Salamandre.

2.1.2 Tableau des amortissements et des dépréciations sur immobilisations

(En milliers d'euros)

Rubriques	Valeur Brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 537	301		1 838
Immobilisations corporelles	37 555	1 824	308	39 071
Immobilisations financières	10 362	725	1 495	9 592
TOTAL	49 454	2 850	1 803	50 501

2.1.3 Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Rubriques	Valeur Brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute à la clôture de l'exercice
		Acquisitions	Activation d'immobilisation en cours	Sortie	Virement de compte à compte	
Brevets-Logiciels	2 808	356	188		-	3 352
Immobilisations en cours	193	6		188	-	11
TOTAL	3 001	362	188	188	-	3 363

2.1.3.1 Principaux mouvements

Les acquisitions sont notamment constituées par des investissements liés à la poursuite de projets informatiques.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Brevets	Linéaire	20 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 10 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Rubriques	Valeur Brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute à la clôture de l'exercice
		Acquisitions	Activation d'immobilisation en cours	Sortie	Virement de compte à compte	
Terrains	1 583					1 583
Constructions	41 016	50		12		41 054
Installations, matériel et outillage	4 101	61				4 162
Matériel et mobilier	3 671	92		4		3 760
Matériel de transport	684	-		20		664
Autres immobilisations	2 710	17		-		2 727
Immobilisations en cours	41	34		-		75
TOTAL	53 806	254	-	36	-	54 025

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les augmentations réalisées au cours de l'exercice sont notamment composées de :

- investissements liés au renouvellement du parc informatique pour 91 K€,
- investissements et travaux réalisés sur le site du siège social à Evry pour 99 K€,
- aménagements dans les services régionaux pour 25 K€.

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Constructions (structure)	Linéaire	25 à 50 ans
Installations, matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel et mobilier	Linéaire	4 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Autres immobilisations	Linéaire	5 à 15 ans

2.1.5 Immobilisations financières

(En milliers d'euros)

Comptes d'Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Participations	2 705			2 705
Créances rattachées à des participations	-	11 500		11 500
Prêts	1 566	1 858	1 510	1 914
Dépôts et cautionnement	277	2	97	182
Activités de portefeuille	48 042	10 484		58 526
Autres Titres	-			-
Avances	9 566		326	9 240
	62 156	23 844	1 933	84 067

Les immobilisations financières sont composées de participations et créances rattachées, de prêts, de dépôts et cautionnements, de produits de placements, d'autres titres et d'avances :

- Participations

Cette rubrique comprend les titres des sociétés indiquées au paragraphe 2.1.5.1

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend les avances octroyées par l'AFM-Téléthon à la société H-MRB en 2016 en vue de participer à une prochaine augmentation de capital de cette dernière.

- Prêts

Les prêts concernent essentiellement les avances versées par l'AFM-Téléthon en faveur des familles pour les aider dans le financement d'aides techniques ou humaines. Au 31 décembre 2016, ces avances s'élèvent à 1 747 K€.

- Activités de portefeuille

Cette rubrique comprend les encours relatifs à des contrats de capitalisation et au fonds d'amorçage « Biothérapies Innovantes et Maladies rares » créé en 2013 avec Bpifrance.

Les contrats de capitalisation permettent de dégager des produits financiers qui sont calculés avec un taux d'intérêt minimum garanti ou avec le taux du fonds euro de la compagnie d'assurances. Les intérêts sont capitalisés en fin d'année et versés à l'AFM-Téléthon lors du remboursement partiel ou total du contrat. Les encours correspondants tiennent compte des intérêts acquis, cumulés au 31 décembre 2016.

Les contrats de capitalisation sont assortis d'une garantie sur 100% du capital placé, donnée par les établissements financiers auprès desquels ces produits de placement ont été souscrits.

Le fonds « Biothérapies Innovantes et Maladies Rares » a pour objet, au travers de ses investissements dans les entreprises de biotechnologies de :

- Accompagner le développement de projets thérapeutiques visant à offrir aux patients atteints de maladies rares l'accès aux traitements innovants,
- permettre l'émergence de traitements pour des pathologies fréquentes à partir des innovations thérapeutiques développées pour ces maladies rares.

Au cours de l'exercice, l'AFM-Téléthon a réalisé une souscription additionnelle de 4 800 K€ dans le Fonds « Biothérapies Innovantes et Maladies Rares ».

- Avances

Cette rubrique est composée des avances versées à des sociétés de biotechnologies et à des sociétés investies dans des projets innovants de développement d'aides techniques ainsi que de l'apport de 8 421 K€ effectué par l'AFM-Téléthon lors de la création de Généthon. A l'origine une avance, cette contribution a été transformée en apport avec droit de reprise au cours de l'exercice 2012.

Les principaux mouvements de l'exercice concernant les valeurs brutes des immobilisations financières sont :

- Créances rattachées à des participations.

L'augmentation comprend 11,5 M€ au titre des avances en compte courant octroyées à la société H-MRB en vue de participer à une prochaine augmentation de capital de cette dernière.

- Prêts

L'octroi d'avances aux familles explique les augmentations pour 1 858 K€ et le remboursement d'avances, ou la transformation d'avances en aides expliquent les diminutions pour 1 510 K€.

- Activités de portefeuille

Les augmentations comprennent notamment un investissement complémentaire dans le Fonds « Biothérapies Innovantes et Maladies Rares ».

2.1.5.1 Liste des filiales et participations

(En milliers d'euros)

Sociétés	Capitaux propres (y compris le résultat)	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par l'association et non remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
			Brute	Nette				

Filiales (+ 50 %)									
	AFM Production SARL	11	100%	153	11	667	32	(82)	0
	SCI Rue Henri Desbruère	1 400	99%	1 376	1 376	0	17	17	0
Participations (10% à 50 %)									
	Genosafe SAS	2 070	40%	880	828	0	2 311	403	0
Participations (0% à 10 %)									
	Anagenesis Biotechnologies	1 008	6,5%	200	51	0	0	(38)	0
	Genopole 1er jour	3 002	1,9%	96	59	0	0	(152)	0
	H-MRB	19 566	0,0003%	0,03	0,03	11 503	0	(12)	0

AFM Productions S.A.R.L.: cette société a pour objet d'assurer certaines productions audiovisuelles pour le compte de l'AFM-Téléthon dans le cadre de la politique de communication relative à ses missions stratégiques, ou pour le compte d'autres structures, toujours en lien avec ses missions sociales ou sa stratégie d'intérêt général.

Génosafe S.A.S.: cette société de services dédiée à la sécurité spécifique des traitements de thérapies génique et cellulaire a été créée par l'AFM-Téléthon et l'association Généthon qui détiennent respectivement 40% et 60% du capital.

Génopole 1er jour S.A.: cette société est un fonds de pré-amorçage destiné à aider les entreprises dont l'activité se situe clairement dans le domaine de la génétique et qui sont désireuses de

s'installer sur le site d'Evry. Le soutien porte sur l'évaluation du projet et ses perspectives économiques avant la constitution de la société.

Anagenesis Biotechnologies S.A.S : cette société a pour objet le développement et la commercialisation de protocoles, de techniques et d'expertises de production de cellules précurseurs et différenciées pour le développement et l'analyse de modèles cellulaires *in vitro* ainsi que l'application des cellules générées pour la thérapie cellulaire et la médecine régénérative.

H-MRB : cette société (S.A.S.), créée en 2016 par l'AFM-Téléthon, Généthon et CECS (Centre d'Etude des Cellules Souches/Istem), a pour objet de valoriser les contributions financières et en savoir-faire, expertises et capacités de production de l'AFM-Téléthon et ses laboratoires afin d'être l'actionnaire majoritaire de la plateforme industrielle YposKesi, aux côtés de Bpifrance (voir « 1.1. Evénements principaux de l'exercice »).

Par ailleurs, l'AFM-Téléthon a créé en 1990 l'association Généthon qui constitue la structure juridique du laboratoire pivot de la stratégie scientifique de l'AFM-Téléthon. Les apports effectués par l'AFM-Téléthon dans ce contexte sont inscrits pour 8 421 K€. De plus, l'AFM-Téléthon a consenti en faveur de Généthon une avance dont le montant non encore remboursé s'élève à 669 K€ au 31 décembre 2016.

Conformément à la réglementation en vigueur, il n'est pas établi pour ces entités de comptes consolidés ou combinés.

La valeur comptable des titres détenus peut faire l'objet d'une provision pour dépréciation, en fonction du cours de bourse s'il s'agit d'une société cotée, ou en fonction d'une analyse au cas par cas s'il s'agit d'une société non cotée.

Tableau des dépréciations au 31 12 2016

(En milliers d'euros)

Nature des dépréciations	Montants Début Exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montants Fin d'exercice
Provisions p/ Dépréciations				
<u>Sur immobilisations financières</u>				
Apports avec droit de reprise Généthon	8 421			8 421
- Prêts aux familles	600	434	318	716
- Autres dépréciations financières	1 341	291	1 177	455
<u>Sur redevables & cptes rattachés</u>				
- Autres créances siège	621	108	50	679
<u>Sur créances diverses</u>				
- Créances diverses	70			70
<u>Sur valeurs mobilières de placements</u>	6	6	6	5
-				
TOTAL	11 059	839	1 551	10 346

2.1.6 Actif circulant

Redevables et comptes rattachés

Ce poste concerne principalement les dons à recevoir du Téléthon de décembre 2016, qui ont été traités et encaissés jusqu'au 28 février 2017, soit 22 292 K€, et les factures émises auprès de nos partenaires Téléthon et non réglées au 31 décembre 2016, soit 1 175 K € H.T.

L'intégralité des produits et charges de l'opération Téléthon 2016 a ainsi été prise en compte dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.

2.1.7 Créances

(En milliers d'euros)

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéances à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Immobilisations financières	84 068	1 747	82 321
Prêts et avances	2 065	1 747	318
Activités de portefeuille	58 526		58 526
Autres titres	23 296		23 296
Dépôt et cautionnements	181		181
Redevables et comptes rattachés	25 379	25 379	0
Dons Téléthon à recevoir	22 292	22 292	
Créances clients et comptes rattachés	3 069	3 069	
Autres Produits à recevoir	18	18	
Créances diverses	4 037	3 367	670
Fournisseurs avances, acomptes	1 063	1 063	
Personnel & comptes rattachés	47	47	
Organismes sociaux	130	130	
Etat, impôts & taxes	1 898	1 898	
Groupe & Associés	670		670
Débiteurs divers	229	229	
TOTAUX	113 484	30 493	82 991

2.1.8 Produits à recevoir

(En milliers d'euros)

NATURE	MONTANTS 2016	MONTANTS 2015
Fournisseurs avoirs non parvenus	24	13
Redevables factures à établir	6	0
Organismes sociaux	97	150
Etats impôts et taxes	66	87
Divers produits à recevoir		
Téléthon	22 293	23 473
Collectivités	18	28
TOTAUX	22 504	23 751